







M. Rochet - Faverges de la Tour (38)



Dans un contexte où notre environnement est menacé par les rejets de gaz à effet de serre (changement climatique), eux-mêmes générés par une utilisation déraisonnée des ressources d'énergies fossiles, la maîtrise des consommations d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, propres, fiables et performantes apparaissent comme autant de réponses concrètes à ces problèmes.

Désireux d'utiliser des énergies propres et conscients des enjeux environnementaux, M. et Mme Rochet ont décidé de mettre en œuvre ces énergies renouvelables par l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque raccordée au réseau pour la production d'électricité.

L'électricité produite par son installation est consommée en priorité dans son habitation, le surplus étant vendu à EDF. En cas de « manque » d'électricité photovoltaïque, M. et Mme Rochet en rachètent à l'opérateur historique. En deux années de fonctionnement, l'installation a produit 4 600 kW dont une moitié a été revendue et l'autre directement consommée par les utilisateurs.











Les caractéristiques techniques

Cette installation permet à la fois la vente et l'achat d'électricité au fournisseur EDF. Ainsi M. et Mme Rochet consomment directement près de la moitié de la production électrique photovoltaïque, le reste étant acheté par le fournisseur.

L'installation est composée de :

- 20 m² de capteurs photovoltaïques de marque Photowatt, d'une puissance totale de 2 400 Watts crêtes, intégrés en toiture.
- 1 onduleur Sunny Boy

Puissance installée : 2,4 kWc soit une production annuelle d'environ 2 300 kilowatts heures (production vérifiée pendant les 2 années d'exploitation du système).

L'installation comporte également 2 compteurs spécifiques au solaire photovoltaïque : 1 pour la quantité d'électricité vendue et l'autre pour la quantité d'électricité achetée.

Cette installation a été réalisée par l'entreprise Serpolet Bidaud (Sainte Anne sur Gervonde - 38) et mise en service en juillet 2005.

Investissement et financement

Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales. Renseignements AGEDEN

Coût de l'installation : 21 000 € TTC Subventions et réduction fiscale :

Région Rhône Alpes : 5 732 €

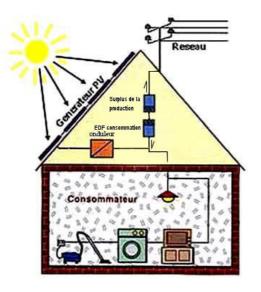
Crédit d'impôt : 5 358 €

Total aides: 11 090 € soit environ 52 %

Tarif de rachat par EDF de l'électricité pro-

duite : 0,15 €/kWh

Coût raccordement réseau : 456 €.





L'énergie solaire photovoltaïque

Le capteur photovoltaïque ou comment produire une électricité propre et inépuisable :

Il transforme la lumière du soleil en électricité.

L'électricité ainsi produite est soit autoconsommée, soit réinjectée sur le réseau et revendue à EDF à un prix fixé. L'utilisateur bénéficie d'une électricité « au fil du soleil » ou en provenance du réseau EDF.

Par ses éléments fiables et peu nombreux, une installation photovoltaïque est une solution technique simple. Elle génère des économies d'énergie domestique non négligeables sans entretien particulier. La maintenance se limite en effet, à un simple contrôle visuel du bon état et de la propreté des capteurs.

Une réflexion sur la consommation du site et les moyens d'optimisation notamment par la mise en place d'appareils électriques performants (éclairage, froid,...) est vivement conseillée lors de l'installation de capteurs photovoltaïques.

Contact

AGEDEN Énergies Renouvelables en Isère Le Trident – Bât A 34 avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE

Tel: 04 76 23 53 50 Fax: 04 76 23 53 51

E-Mail: <u>infoenergie@ageden.org</u> Site internet: <u>www.ageden.org</u>

